



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 24 (29) mars 05

Groupement enseignement général

Lieutenant-colonel
Philippe Le Monières de Sagazan
Groupe A3

Fiche de stratégie

OBJET : Sujet n°4 : face à l'impératif croissant de multi nationalité, reste-t-il une place pour les stratégies purement nationales ?

La plupart des pays occidentaux ont compressé le format de leurs forces armées lors de la grande reconfiguration géopolitique du début des années quatre-vingt-dix. La concomitante multiplication des crises dans le temps et l'espace a rendu souvent nécessaire le recours aux alliances ou constructions multinationales imaginées pendant la guerre froide par soucis de mutualisation des moyens mais surtout des risques que les opinions nationales ont de plus en plus de mal à accepter.

Cette recrudescence des opérations multinationales prive-t-elle les puissances secondaires d'une réelle stratégie nationale, c'est-à-dire d'une vision propre de la façon de combiner économie, diplomatie et outil militaire pour l'accomplissement d'un même objectif politique ?

En réalité, les notions d'autonomie stratégique et de nécessité de coopérations multinationales ne doivent pas être perçues comme contradictoires car, pour les nations qui sont prêtes à en payer le prix et sous réserve d'un minimum de cohérence, les coalitions sont des constructions suffisamment modulaires et pragmatiques pour permettre le prolongement de l'expression d'une stratégie nationale.

En effet, les coalitions, qui ne sont pas toujours la solution la plus opportune pour des puissances moyennes, sont des ensembles plus hétérogènes qu'il n'y paraît et dont les règles ouvertes ou secrètes permettent dans une certaine mesure à la diversité nationale de continuer de s'exprimer.

1. L'impératif de multi nationalité n'est pas toujours la règle.

La multi nationalité offre aux nations, en plus de la mutualisation des forces, une justification politique parfois plus simple grâce à une légitimité s'appuyant sur l'idée d'un consensus de l'engagement. Pour autant, dans la mesure de l'existence des moyens d'agir,

il n'est pas toujours de l'intérêt de certaines nations d'intervenir multi latéralement. Ainsi, la France comme la Grande-Bretagne, tentent-elles de conserver leur crédibilité internationales par des engagements nationaux dans leurs prés carrés (Sierra Leone, Côte d'Ivoire...). Du fait de leurs intérêts nationaux et de leur perception locale, ces pays préfèrent au prix parfois d'un effort militaire et d'une prise de risque supérieure intervenir seuls en vertu d'accord de défense ou de décisions unilatérales.

Cette prise de risque, ces engagements rapides et déterminés de forces pré positionnées ou non participent directement à la mise en œuvre de stratégies nationales permettant à ces puissances moyennes de marquer leur appartenance à un cercle réduit des nations aptes à agir par elles même dans des régions auxquelles elles se sentent liées.

Certes, de plus en plus l'on prend soin de faire voter une résolution de l'ONU ou d'une organisation régionales pour combler un besoin de plus en plus important en terme de droit international et de communication. La force aura donc tendance après un certain temps, à se faire relayer partiellement par une force multinationale mais dont la construction est d'une autre nature que celles étudiées ici.

Toutefois, ce type d'engagement tend à devenir l'exception, et des structures multinationales complexes se généralisent pour coordonner l'engagement politique et militaire des nations.

2. Des constructions multinationales complexes et moins rigides qu'il n'y paraît.

Les constructions multinationales peuvent revêtir de multiples formes et comportent des subtilités internes qui permettent aux sensibilités nationales de s'exprimer.

Les opérations de l'OTAN en Bosnie ou au Kosovo sont souvent considérées comme ce qui pourrait apparaître comme la norme des opérations multinationales présentes et futures. Au vu des coalitions et de certains engagements de l'Union Européenne récents, cette considération mérite d'être largement modérée. Le principe des coalitions menées par les Américains en Afghanistan et en Irak ainsi que l'opération de l'UE en Iturie nous apportent en effet des éclairages complémentaires sur la multi nationalité.

La coalition contre le terrorisme en Afghanistan est forte de quarante pays : aux côtés des USA on trouve aussi bien des Britanniques, des Danois que des Pakistanais. L'appartenance à une coalition donne donc en apparence à de multiples acteurs un rang de façade identique, pour des participations extrêmement différentes. En particulier les pays dits « *five eyes only* », USA, Grande-Bretagne, Nouvelle Zélande, Canada possèdent au sein de ces coalitions une place privilégiée au nom de leur collaboration permanente dans le monde du renseignement (en particulier le réseau Echelon). Le Pakistan, acteur controversé régional de la crise, affiche pour sa part clairement son engagement politique à la communauté internationale alors que le Danemark discret et fidèle allié des USA démontre sa solidarité à la cause américaine.

Par ailleurs, le partage du fardeau constitue à lui seul un enjeu pour les stratégies nationales. Entre la participation à des actions civilo-militaires et la mise à disposition de forces spéciales, voire d'agents gouvernementaux, particulièrement exposés il existe toute une gamme qui permet aux contributeurs de s'associer plus ou moins pleinement à l'action du pays pilote.

Enfin, il suffit de regarder les tableaux d'effectifs d'un peu plus prêt pour se rendre compte que les constructions multinationales sont le plus souvent doublées de structures nationales de renseignement ou d'action mettant en œuvre des politiques propres et parfois divergentes entre les divers acteurs. Quant aux forces « mutualisées », leur mise à disposition fait généralement l'objet de « *caveats* », restrictions nationales d'emploi, qui, à défaut d'exercer pleinement une stratégie nationale, limite grandement le détournement de ses moyens au profit des acteurs prépondérants.

Encore plus que la forme de la participation à une coalition qui est en soi éminemment stratégique, ce sont les décisions liées à la participation elle-même qui permettent aux nations de placer leurs pions sur l'échiquier international.

3. la structure multinationale cadre de mise en œuvre d'une stratégie nationale.

Décider de participer à une coalition peut constituer en soi un moyen de la poursuivre sa stratégie nationale. Les raisons peuvent en être alors assez éloignées des buts de guerre communs. L'exemple de la coalition américaine « Enduring freedom » en Afghanistan donne ainsi quelques éclairages intéressants.

En 2003, la France a, d'une certaine façon, démontré en quoi les coalitions pouvaient constituer un terrain intéressant pour la mise en œuvre d'une diplomatie. En refusant de participer aux opérations en Irak tout en renforçant son soutien à l'opération Enduring Freedom, la France a montré qu'une coalition n'était jamais acquise. Oubliant ses faiblesses conjoncturelles militaires qui l'empêchaient de tout façon de s'investir en Irak avec autant de moyens que son référent traditionnel britannique, une partie du monde s'est alors ralliée aux positions françaises.

L'engagement italien en Afghanistan puis en Irak, peut également être considéré comme un positionnement stratégique particulier. En effet, après avoir été mis à l'index par une grande partie de l'UE, le gouvernement Berlusconi a décidé de rejoindre clairement le clan des nations « faisant la guerre au terrorisme » par opposition au clan des pays menant des opérations de maintien de la paix. L'expérience ainsi capitalisée ainsi que le rapprochement avec les Américains a changé le positionnement européen de ce pays.

En s'engageant régulièrement dans l'urgence sur des théâtres variés avec des forces conséquentes et dans des contextes risqués, les Britanniques consolident l'image d'efficacité de leur armée et de la solidité de leur cohérence politico-militaire. Les coalitions sont parfois pour eux des terrains opportuns pour mettre en avant ces capacités militaires et cette prise de risque politique. Au sein de la coalition en Afghanistan, en participant aux opérations les plus délicates et secrètes, ils renforcent une interopérabilité stratégique avec les USA qu'ils savent unique. En acceptant de prendre le pilotage de la lutte anti-drogue, ils s'attaquent directement aux réseaux pakistanais et iraniens qui sont les principaux acteurs du trafic de drogue en Grande-Bretagne.

Conclusion :

De moins en moins de pays ont les moyens et la volonté politique d'agir militairement seul. Toutefois, pour certains comme la France et la Grande-Bretagne l'engagement national possède encore un sens.

Les coalitions ou constructions multinationales sont évidemment fortement marquées par la politique des pays pilotes mais restent la plupart du temps le fruit d'un compromis. En échange d'une solidarité politique ou d'un soutien direct ou indirect aux opérations, des nations qui n'auraient pu être présentes seules sur le théâtre se voient attribuer des missions adaptées à leurs intérêts, tout en gardant la main sur leurs moyens nationaux.

Pour d'autres pays aux armées et à la diplomatie renaissantes, comme le Japon ou l'Allemagne, ces coalitions sont également des tremplins intéressants vers des politiques plus affirmées.

Ainsi même si la lecture des stratégies nationales y est plus difficile, les constructions multinationales et coalitions offrent toujours une perspective d'expression pour celles-ci. L'irruption surprise du contingent russe à Pristina en 1999 ou la prise de Paris par la deuxième division blindée en 1944 feront encore école.

Vous enregistrerez votre fiche ainsi : A1CBADupontsujeta12°P

Pièce(s) jointe(s)
à la
Fiche de géopolitique
du grade nom prénom